Cinquante-septième année. - N° 224 A Lundi 20 et mardi 21 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2288

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

489 400 317 RCS Nanterre.
LINK MOBILITY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7803887.00 EUR.
Adresse : 62, Avenue Émile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION NETSIZE Société par actions simplifiée Au capital de : 1 097 820,00 EUR Siège social 62 Avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 418 712 477 RCS Nanterre, est société absorbante LINK MOBILITY Société par actions simplifiée Au capital de : 7 803 887,00 EUR Siège social 62 Avenue EMILE ZOLA 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 489 400 317 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif provisoire : 48 394 544,38 € Passif provisoire : 40 760 926,85 Rapport d'échange des droits sociaux :0.005 action de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée Montant provisoire prévu de la prime de fusion : 6 060 657,53 € Date du projet commun de fusion : 16 novembre 2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : -le 16/11/2023 au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE au nom de la société NETSIZE -le 16/11/2023 au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE au nom de la société LINK MOBILITY.